

Référent Santé Sécurité au travail

Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)



Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation le participant sera capable de se référer à la législation et la réglementation Santé et Sécurité au travail, d'identifier le rôle et les missions des acteurs de la prévention et de mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.



Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Conduire ses nouvelles missions de Référent Sécurité Santé au travail.
- Appliquer les principes généraux de prévention.
- Appliquer les obligations réglementaires incombant à son établissement en termes de Santé Sécurité.
- Concevoir et animer la méthodologie d'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du Document Unique.
- Concevoir et animer les plans de prévention.
- Identifier les principes généraux de prévention et les appliquer en respectant leur ordre de priorité.

Pour qui ?



Public concerné

- Personnels devant exercer la mission de Référent Sécurité, animateurs prévention, animateurs sécurité, correspondants sécurité.
- Toute personne volontaire ou désignée par l'employeur comme référent sécurité, ayant une sensibilité pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques en entreprise



Prérequis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
- Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

Modalités pratiques



Durée & Délais d'accès

- Durée : 21 heures soit 3 jours de formation.
- Délais d'accès : en fonction des disponibilités des stagiaires, des formateurs et du planning.



Format

- Inter et Intra-entreprises
- Ajustements possibles
- Présentiel
- De 4 à 10 personnes maximum



Tarif

- Inter-entreprise : 1 690,00 € HT
- Intra & Sur Mesure : Nous consulter selon la durée, le nombre et le niveau des participants.



Parcours pédagogique



Méthodes & supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.

Moyens techniques

- PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement.
- Matériels divers nécessaires à la réalisation des simulations de situations.



Programme de formation

- Les enjeux de la prévention :
 - Hygiène, sécurité et conditions de travail
 - Responsabilité civile et pénale
- Les acteurs de l'hygiène et sécurité :
 - Acteurs internes (DP/CE/CHSCT, médecine du travail préventive, encadrement, salarié)
 - Acteurs externes (Inspection du travail, contrôleur sécurité CARSAT, INRS...)
 - Délégation de pouvoir
- Prerogatives du Référent Sécurité, le fonctionnement :
 - Le fonctionnement, les moyens et missions
 - Danger grave et imminent
- Prescriptions réglementaires :
 - Sources du Code du Travail
 - Plan de prévention, protocole de Sécurité, ERP...
- La visite sécurité :
 - Facteurs potentiels d'accidents
 - Les moyens d'observation
 - Savoir échanger avec les salariés
 - Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion
- Etudier les accidents du travail
 - Définitions AT/MP, accident de trajet, taux de fréquence et de gravité (TF/TG) ; enjeux
 - Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes
- Analyse d'une situation de travail
 - Notions de danger, risques, phénomène dangereux
 - Les principaux types de risques
- Analyser les Risques professionnels
 - Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du document unique
 - Mesure de prévention
 - Pénibilité au travail



Intervenant

- Formateur qualifié, préventeur ayant une connaissance pratique de la prévention dans le domaine professionnel.



Evaluation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation.
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.